



Bobigny, le 25 novembre 2025

Monsieur Charles Julien
Préfet de la Seine Saint Denis
1, esplanade Jean Moulin
93 007 Bobigny Cedex

OBJET : PREAVIS DE GREVE POUR LES JOURNEES DU MOIS DE DECEMBRE 2025, COUVRANT L'ENSEMBLE DES SALARIE-ES ET AGENT-ES DES VILLES, DEPARTEMENT, REGION, ETABLISSEMENTS PUBLICS, OFFICES DE L'HABITAT, SERVICES ET ENTREPRISES DE L'EAU ET DE LA THANATOLOGIE DE LA SEINE SAINT DENIS.

Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis,

Le gouvernement s'enfonce dans une politique d'austérité brutale qui étrangle les collectivités, anéantit la protection sociale et attaque les services publics. La suspension annoncée de la réforme des retraites n'est qu'un artifice, mais le compte n'y est pas ! Le projet de budget 2026 reste un véritable plan de démolition des droits des travailleurs. La brutalité de la politique gouvernementale ne faiblit pas : 44 milliards d'économies, casse des droits sociaux, doublement des franchises médicales, poursuite du gel du point d'indice, dérèglementation à tout-va... C'est un pays où les travailleurs paient pendant que les actionnaires encaissent.

À cette casse organisée s'ajoute une nouvelle provocation : le projet sénatorial d'instaurer trois jours de carence dans la fonction publique d'Etat, potentiellement étendue aux versants territoriaux et hospitalier. Une telle mesure serait scandaleusement injuste et féroce antisociale : elle casse nos acquis, fragilise gravement la santé des agent·es en les dissuadant de s'arrêter lorsqu'ils sont malades sous la menace d'une perte de salaire insoutenable. Une pression indigne qui accélérerait encore le démantèlement du service public. La CGT condamne fermement cette attaque. Uni·es et déterminé·es, nous ne laisserons pas faire.

Pendant que nos salaires stagnent, que les services publics s'effondrent et que la précarité progresse, les budgets militaires explosent et la logique de confrontation s'impose. La CGT affirme au contraire que nos sociétés ont besoin de paix, de justice sociale, de coopération et non de guerre et de division.

Ces choix injustes et dangereux s'inscrivent toujours dans la même logique : faire payer la crise au monde du travail tout en protégeant les profits et les dividendes, sans remettre en cause les 211 milliards d'aides versées aux entreprises et en tendant une nouvelle fois la main au patronat.

Les ressources financières existent et doivent être mobilisées pour combler le déficit public,

notamment par :

- Les 211 milliards d'euros d'aides publiques octroyées aux entreprises, sans aucune condition, contrôle ou suivi sur l'emploi ;
- Les dividendes record versés aux actionnaires, souvent au moment même des licenciements ou délocalisations, échappant à toute contribution réelle ;
- L'application de la taxe Zucman concernant le patrimoine des 1 800 familles les plus riches, qui doit être pleinement mise en œuvre.

Ce qui est aujourd'hui vital, c'est bel et bien de répondre aux besoins des usager·es par le renforcement des services publics territoriaux et de prioriser l'amélioration des conditions de travail et salariales de millions d'agent·es, invisibilisé·es dans les discours et les décisions, et qui pourtant permettent de faire fonctionner notre pays.

Les ressources financières doivent servir l'humain, pas la destruction.

Face à cette politique, la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics de Seine Saint Denis à travers la Fédération CGT des Services Publics revendique :

- La revalorisation générale des traitements par une hausse du point d'indice à 6 euros et une refonte des grilles indiciaires garantissant un réel déroulement de carrière,
- L'abrogation de la réforme des retraites de 2023 et le retour à la retraite à 60 ans à taux plein et d'un droit aux départs anticipés pour celles et ceux qui exercent des missions et travaux pénibles ;
- Le rétablissement à 100 % de la rémunération versée lorsque les agent·es sont en congé maladie ordinaire ;
- L'abrogation du jour de carence et l'abandon des tentatives d'imposer trois jours de carence aux fonctionnaires et agent·es publics ;
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes qui permettrait l'entrée de 6 milliards d'euros de cotisations salariales pour notre système de protection sociale afin de le conserver et de le renforcer ;
- La revalorisation immédiate de 10 % de toutes les pensions de retraites (base et complémentaire) et le maintien de l'abattement fiscal de 10 % ;
- Le maintien et la pérennisation de la CNRACL comme régime autonome et solidaire ;
- L'abrogation de la loi du 6 août 2019, dite de transformation de la fonction publique ;
- Le déblocage des avancements de grade et promotions internes pour tous les agent·es dès qu'ils remplissent les conditions ;
- Le rétablissement du 1% pour le CNFPT, première étape vers le 3% ;
- La suspension des licenciements pour inaptitude physique et déclassements injustifiés ;
- La création de postes statutaires et la lutte contre la précarisation par la titularisation des agent·es contractuel·les et des personnes porteuses de handicap.
- L'arrêt des saignées sur les dotations globales de financement des collectivités locales pour garantir un service public fort, de qualité et de proximité, doté d'agent.es qualifié.es, financé à hauteur des besoins, porteur de solidarité, au service de la population et de la paix.

C'est pour ces revendications que la Fédération CGT des Services publics appelle à une journée de grève le 2 décembre 2025 de 0h à 24h, couvrant l'ensemble des agent.es de la Fonction publique territoriale, et appelle ses syndicats à organiser et participer aux actions locales et nationales partout où elles seront organisées.

Le service public est l'affaire de toutes et tous.

Aussi, la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics de Seine Saint

Denis prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour le mois de décembre 2025 :

1^{er} décembre 2025, 2 décembre 2025, 3 décembre 2025, 4 décembre 2025, 5 décembre 2025, 6 décembre 2025, 7 décembre 2025, 8 décembre 2025, 9 décembre 2025, 10 décembre 2025, 11 décembre 2025, 12 décembre 2025, 13 décembre 2025, 14 décembre 2025, 15 décembre 2025, 16 décembre 2025, 17 décembre 2025, 18 décembre 2025, 19 décembre 2025, 20 décembre 2025, 21 décembre 2025, 22 décembre 2025, 23 décembre 2025, 24 décembre 2025, 25 décembre 2025, 26 décembre 2025, 27 décembre 2025, 28 décembre 2025, 29 décembre 2025, 30 décembre 2025, et 31 décembre 2025 de 0H00 à 24H00 .

Nous appelons l'ensemble des salariés.es à se mobiliser à nos côtés et nous restons disponibles pour toute ouverture de négociations sur nos revendications.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Christelle VAPAILLE
Responsable de la CSD CGT93

